

LES BREVES DE TILLE



N°13

MARS 2023



Edits du Maire

Dans la vie d'une commune, il y a des moments de tranquillité mais aussi d'inquiétudes, comme avec la Covid, la guerre et maintenant la crise de l'énergie et l'envolée des prix. Tout cela nous amène à une extrême prudence et nous devons essayer d'anticiper ces situations. C'est pourquoi dès le second semestre de l'année, nous remplacerons tout l'éclairage public par des leds ainsi que la chaudière à l'école par une chaudière plus performante et plus écologique dans les mois qui viennent.

Concernant l'agence postale, les travaux ont pris beaucoup de retard du fait d'une entreprise. A ce jour, les dernières finitions doivent se faire et nous espérons pouvoir l'inaugurer en mai avec les habitants.

En attendant, je vous souhaite un très bon début de printemps et au plaisir de vous revoir ! *Catherine Martin*

DEPART EN RETRAITE DE MADAME BERTHAUD

Après presque 35 ans de bons et loyaux services, Madame BERTHAUD, secrétaire générale à la mairie de Tillé, a tiré sa révérence. Nous savons que beaucoup d'entre vous la connaissiez et l'appréciez, en témoigne les nombreuses marques d'affection que certains habitants de la commune lui ont portés avant son départ. Nous savons que cela l'a beaucoup touchée. Nous avons nous même été très émus de lui dire au revoir.

Une page se tourne mais le secrétariat continue de vous accueillir avec le sourire :

- Les lundis, mercredis et vendredis de 16 heures à 18 heures.
- Les mercredis de 10 heures à 12 heures.
- Par téléphone, tous les jours de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, sauf le jeudi.



Le secrétariat compte désormais 3 secrétaires :

Depuis février 2022, nous avons anticipé ce départ et avons recruté **Madame BOUTTÉ**, qui fut épaulée par Madame BERTHAUD durant ce laps de temps passé ensemble. Elle fut donc chargée de son remplacement à compter du 1^{er} février 2023.

Toujours fidèle à son poste, **Madame LIÉNARD** est en charge notamment de l'état-civil, du cimetière et de la facturation.

L'équipe du secrétariat a également été renforcée en la personne de **Madame LAVERNE**, en charge notamment de la comptabilité et de l'accueil physique et téléphonique.





TRAVAUX A RIEUX

Afin de diminuer la vitesse des voitures passant dans le Hameau de Rieux, un plateau surélevé va être mis en place rue de la Liovette.

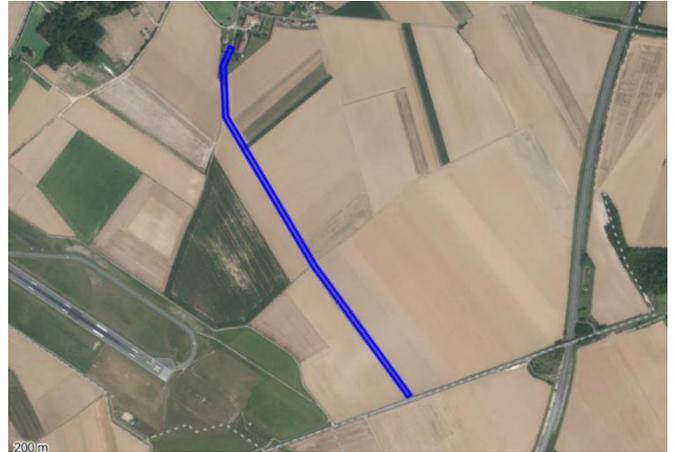
Les travaux auront lieu **la semaine du 17 avril 2023** (*la date exacte reste à définir*) et pourront entraîner des restrictions de circulation.

TRAVAUX A MORLAINE RIEUX

Des travaux de réfection de chaussée de la voie communale n° 7 reliant le hameau de Morlaine à la RD 938 ont été effectués.

Toutefois, compte-tenu d'un problème hydrique dans le sol, les enrobés définitifs n'ont pas pu être réalisés.

Les travaux reprendront du 3 au 5 avril 2023. En attendant, la limitation de vitesse a été fixée provisoirement à 50 km/h afin d'éviter la détérioration de la chaussée. Nous comptant sur votre compréhension.



COMMEMORATION DU 19 MARS 2023



Le dimanche 19 mars avait lieu la journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

A cette occasion, nous avons procédé à la levée des couleurs et au dépôt d'une gerbe de fleurs devant le monument aux morts afin de ne pas oublier ceux qui ont donné leur vie pour notre pays.

DISSOLUTION DU CLUB DES AINES

Le club des aînés tire également sa révérence, faute de bénévoles pour reprendre le flambeau. La municipalité reste toutefois mobilisée afin de proposer, aux jeunes comme aux moins jeunes, des activités tout au long de l'année, afin de maintenir et renforcer les liens entre les habitants, en témoigne l'article suivant.

DISSOLUTION DE LA FNACA DE TILLÉ

Nous tenions à remercier la FNACA de Tillé pour son investissement pendant de nombreuses années lors des commémorations.



Malheureusement, lors de sa dernière assemblée générale, faute de bénévoles, la FNACA de Tillé a voté sa dissolution. La commune de Tillé dépendra désormais de la FNACA de Beauvais qui continuera le combat pour que jamais ne s'éteigne la flamme du souvenir à Tillé.

APRES-MIDI THÉ DANSANT



Le dimanche 12 mars a eu lieu la 2^{ème} édition de l'après-midi thé dansante qui a rencontrée un énorme succès.

Vous avez été plus d'une centaine, habitants de Tillé et extérieurs, à vous déhancher sur les airs entraînants joués par Laurent HENAULT, chanteur et accordéoniste.



VIDE-DRESSING & PUCES DES COUTURIERES



Les 29 janvier et 26 février 2023 ont eu lieu les premières éditions du vide-dressing et des puces des couturières organisées par la commune de Tillé.

Vous avez été très nombreux, exposants comme acheteurs, à participer à ces deux évènements.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour une nouvelle édition du vide-dressing et des puces des couturières l'année prochaine !



BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT C'EST OBLIGATOIRE



Le recensement doit être réalisé dans les 3 mois qui suivent l'obtention de vos 16 ans.

Pour obtenir votre attestation de recensement, vous devez vous munir :

- de votre carte nationale d'identité
- de votre livret de famille
- d'un justificatif de domicile

PARCOURS DE CITOYENNETÉ
3 étapes obligatoires

- 1**
Enseignement de défense
(classes de 3^e et 1^{re})
- 2**
Le recensement à 16 ans en mairie
ou en ligne pour certaines communes
(www.service-public.fr)
- 3**
La Journée Défense et Citoyenneté
(www.majdc.fr)

La JDC est une étape clé, à ne pas manquer !

Ce parcours est obligatoire pour passer :

- ☑ vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...);
- ☑ vos concours (fonction publique, grandes écoles...).



INSCRIPTION 2023 A L'ECOLE



Les inscriptions à l'école DUMONT de MONTROY pour la rentrée 2023 sont officiellement ouvertes.

3 étapes à respecter :

01

Contactez la mairie afin d'obtenir un certificat d'inscription

02

Prendre rendez-vous auprès de l'école (03.44.45.23.94) pour une des dates suivantes :

28 mars / 13 avril / 15 mai / 2 et 20 juin
De 17h à 17h30 (RDV par créneau de 15 min)

03

Se présenter au rendez-vous avec les documents suivants :

- certificat d'inscription
- livret de Famille (original + photocopie)
- carnet de santé (original + photocopie des pages vaccins)
- certificat de radiation (délivré par l'école d'origine pour les enfants déjà scolarisés)



Les inscriptions se font **uniquement sur rendez-vous**. Un seul parent par rendez-vous et sans les enfants. Vous devez venir avec toutes les photocopies. **Aucune photocopie ne sera faite à l'école.**



BALAYAGE

Nous vous informons qu'en raison des conditions météorologiques, le balayage des rues, initialement prévu le jeudi 9 février 2023, a été reporté au lundi 13 février 2023.

Les prochaines dates de balayage sont prévues :

- ❖ le mardi 30 mai 2023,
- ❖ le jeudi 28 septembre 2023,
- ❖ le lundi 4 décembre 2023.



Afin de faciliter le passage de la balayeuse, nous vous remercions de bien vouloir rentrer vos véhicules dans votre jardin ou vous garer à la salle des fêtes.

PASSAGE DU BUS POUR L'EMPLOI

Le bus pour l'emploi fera une nouvelle fois escale à Tillé :

Le 30 mars 2023 de 9 heures 15 à 12 heures 30.

RAPPEL :
Le changement de côté doit obligatoirement s'effectuer le 15 et le dernier jour du mois entre 20 heures 30 et 21 heures



Que vous soyez salarié, à la recherche d'un emploi ou d'une formation, ou employeur, à la recherche de main d'œuvre, n'hésitez pas à faire un tour à bord. Un conseiller sera à votre écoute pour vous aider dans vos recherches et démarches administratives.



A VOS AGENDAS !

Nous vous donnons rendez-vous sur le marché de Tillé, le deuxième vendredi de chaque mois de 15 heures 30 à 19 heures.

Les prochaines dates de 2023 :

- vendredi 14 avril
- vendredi 12 mai
- vendredi 9 juin
- vendredi 14 juillet (à confirmer)
- vendredi 8 septembre
- vendredi 13 octobre
- vendredi 10 novembre
- vendredi 8 décembre



AGENDA

- ❖ Le 28 mars 2023 à 19 heures : Conseil Municipal à la mairie
- ❖ Le 30 mars 2023 de 9h15 à 12h30 : Bus pour l'emploi place de la mairie
- ❖ Le 10 avril 2023 : Chasse aux œufs organisée par Tillé en Fêtes
- ❖ Le 14 avril 2023 de 15h30 à 19h : Au bon marché de Tillé
- ❖ Les 15 et 16 avril 2023 : Salon de l'artisanat organisé par Tillé en Fêtes A la salle des fêtes
- ❖ Le 8 mai 2023 : Commémoration du 8 mai 1945
- ❖ Les 13, 14 et 15 mai 2023 : Fête communale

